

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité rapport annuel

PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE



CONSULTATION DE LA COLLECTIVITÉ



ÉTALONNAGE D'INSTRUMENTS

2001 - 2002

Créé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité assure les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) antérieurs au Canada. Le Bureau est administré par Énergie atomique du Canada limitée conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui finance la gestion des DRFA et établit la politique nationale afférente.

Le Bureau a notamment pour mandat :

- de résoudre les problèmes posés par les DRFA antérieurs qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;
- d'établir, au besoin, un service de stockage des DRFA courants payé par les usagers;
- de répondre aux besoins d'information du public au sujet des DRFA.

POUR PLUS D'INFORMATION

Bureau national

1595, cour Telesat, bureau 700

Ottawa (Ontario)

K1B 5R3

Téléphone : (613) 998-9442

Télécopieur : (613) 952-0760

Échange d'information sur les projets

C.P. 118

110, rue Walton

Port Hope (Ontario)

L1A 3V9

Téléphone : (905) 885-0291

Numéro sans frais : 1 866 255-2755

Télécopieur : (905) 885-0273

info@llrwmo.org

www.llrwmo.org

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE
LA PHOTO EN ARRIÈRE-PLAN EST UNE VUE AÉRIENNE DE
L'INSTALLATION DE GESTION DES DÉCHETS DE PORT GRANBY,
DANS LA MUNICIPALITÉ DE CLARINGTON, EN ONTARIO.

D. McLellan
Directeur général par intérim
Direction des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

P. A. Brown
Directeur
Division de l'uranium
et des déchets radioactifs
Direction des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

W. C. Kupferschmidt
Directeur général
Déclassement et Gestion
des déchets
Énergie atomique du
Canada limitée
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice clôturé le 31 mars 2002.

Le présent rapport a été établi conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée, relativement à l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



R. L. Zelmer, ing., RPP

Table des matières

Message du directeur	3
Programme des déchets antérieurs	4
Initiative dans la région de Port Hope :	
L'évaluation environnementale commence	5
Port Hope :	
Programme provisoire de gestion des déchets	9
Itinéraire de transport dans le Nord	10
Scarborough	12
Autres sites de gestion de déchets antérieurs	12
Programme des déchets courants	13
Programme d'information	14
Direction	14
Rétrospective financière	15

AU COURS DE L'ANNÉE, LE PERSONNEL DU BUREAU A ÉTÉ L'HEUREUX LAURÉAT DE DEUX PRIX DÉCERNÉS PAR RESSOURCES NATURELLES CANADA.



Message du directeur

Dans le message que j'ai transmis dans le Rapport annuel de l'an dernier, je parlais des *Principes préalables à l'entente* et de l'*Accord juridique* adoptés pour assurer l'assainissement des lieux et la gestion en toute sûreté des déchets radioactifs de faible activité antérieurs dans la région de Port Hope, en Ontario. Je suis heureux de déclarer que les travaux vont bon train en vue d'évaluer les propositions recommandées par la collectivité pour la gestion à long terme des déchets.



Les projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) antérieurs de Port Hope et de Port Granby se dérouleront en trois étapes : évaluation environnementale et délivrance d'un permis; construction, sous réserve de l'obtention de l'approbation réglementaire; et exploitation et surveillance. Dans le cadre de l'évaluation environnementale technique des projets, plusieurs études ont déjà été menées, lesquelles ont jeté les bases des travaux ultérieurs. On a établi un profil des collectivités et amorcé des activités de consultation publique.

La collaboration entre le Bureau et la collectivité est essentielle pour la mise en œuvre des propositions, et je tiens à souligner à cet égard la contribution du maire Austin, de son Conseil et de son personnel à Port Hope ainsi que celle du maire Mutton à Clarington, de son Conseil et de son personnel.

Ailleurs, le Bureau a poursuivi son travail le long de l'Itinéraire de transport dans le Nord, depuis les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à Fort McMurray, en Alberta. Le personnel a géré avec succès l'élimination de plus de 430 m³ de terre autrefois contaminée par l'uranium à Tulita et à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, et offert un soutien technique au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le cadre de l'étude d'évaluation environnementale du site de Bear River Landing, près de Deline, également dans les Territoires du Nord-Ouest. Des activités ont également été entreprises à Elliot Lake, en Ontario, à l'installation de stockage du Bureau aux Laboratoires de Chalk River et aux sites de stockage dans la région de Scarborough, en Ontario.

Bien que le Bureau assume principalement une fonction de surveillance en faisant appel à des entrepreneurs qualifiés pour mener à bien les études de soutien et mettre en œuvre ses projets d'envergure sur le terrain, je suis ravi de signaler le renforcement de l'effectif de base dans le domaine technique et celui de la gestion. Au cours de l'exercice, des gestionnaires expérimentés et qualifiés ayant une formation en génie, en santé et sécurité environnementales, en passation de marché et en administration ainsi qu'en communication ont été recrutés afin de nous aider à relever les défis de plus en plus grands.

J'ai également le plaisir de vous signaler qu'ensemble, avec le personnel de Ressources naturelles Canada (RNCan), Gary Vandergaast, Mark Gardiner et moi-même avons reçu deux prix de RNCan pour le rôle qu'a joué le Bureau dans le parachèvement de l'*Accord juridique* en vue de la décontamination et de la gestion à long terme en toute sûreté des DRFA antérieurs dans la région de Port Hope. En décembre 2001, nous avons reçu le Prix du mérite 2001 du Secteur de l'énergie de RNCan et en mars 2002, nous avons obtenu le Prix du mérite ministériel dans les catégories Créativité et innovation, Réalisation exceptionnelle, et Collaboration et partenariat. Je transmets mes félicitations et mes remerciements à tous les employés du Bureau.

Le Bureau continue de réaliser des progrès constants dans la gestion du programme des déchets radioactifs de faible activité antérieurs au Canada et travaille avec succès de manière ponctuelle avec les collectivités à la recherche de solutions locales à des problèmes de gestion des déchets complexes et à long terme.

Le directeur,
R. L. Zelmer, ing., RPP



Programme des déchets antérieurs

Qu'entend-on par déchets de faible activité?

Au Canada, les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) se définissent par exclusion. Sont donc considérés comme des DRFA des déchets radioactifs qui ne sont pas des déchets de combustible nucléaire (également désignés par l'expression déchets de haute activité ou HA) ou de mines d'uranium ou des résidus de traitement de l'uranium. Une grande partie des DRFA accumulés au Canada sont des déchets antérieurs constitués de terre contaminée au cours des 70 dernières années. Aujourd'hui, la plupart des DRFA proviennent d'activités liées à la production d'électricité nucléaire, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire ainsi qu'à la production et à l'utilisation de radio-isotopes en médecine, dans l'enseignement, dans le domaine de la recherche, en agriculture et dans les secteurs industriels. Les DRFA courants peuvent tout aussi bien être des déchets légèrement contaminés provenant d'activités d'exploitation que des matières ou des composants fortement contaminés (p. ex., résines échangeuses d'ions et composantes internes du cœur d'un réacteur) provenant d'activités d'exploitation, de maintenance et de déclassement.

Le gouvernement fédéral assume la responsabilité des déchets antérieurs au Canada par l'entremise du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité. Les déchets antérieurs sont des DRFA qui ont été gérés d'une manière qui n'est plus jugée acceptable aujourd'hui, dont on ne peut raisonnablement attribuer la responsabilité aux propriétaires actuels et que le gouvernement fédéral prend en charge.

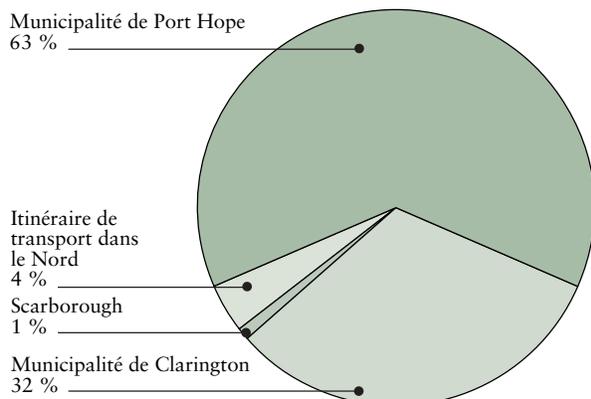
La plupart de ces déchets comportent des résidus de traitement ainsi que de la terre et des matériaux contaminés. Les premiers déchets remontent aux années 30, époque à laquelle on raffinait le radium à des fins médicales dans une usine à Port Hope, en Ontario. Le Canada compte près de 1,2 million de mètres cubes de DRFA antérieurs, la plupart placés dans des installations de stockage provisoire situées dans la région de Port Hope.

Le Bureau mène à bien des travaux de décontamination et de remise en état, et prend en charge la construction et l'administration d'installations de stockage provisoire, selon les besoins, jusqu'à ce que l'on puisse transporter les déchets accumulés dans des installations de gestion de longue durée et de stockage permanent. Toutes les activités sont menées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), l'organisme de réglementation nucléaire fédéral.

Les principaux sites de DRFA antérieurs au Canada se trouvent :

- dans la municipalité de Port Hope, en Ontario;
- dans la municipalité de Clarington, en Ontario;
- à Scarborough, en Ontario;
- dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de l'Alberta sur l'Itinéraire de transport dans le Nord.

DÉCHETS ANTÉRIEURS AU CANADA



Initiative dans la région de Port Hope : L'évaluation environnementale commence

Le gouvernement fédéral a engagé 260 millions de dollars à l'appui de l'*Accord juridique* relatif à l'Initiative dans la région de Port Hope – entreprise sans précédent portant sur la décontamination et la construction d'installations de gestion à long terme des DRFA dans la région. Alors que l'Initiative amorce maintenant la phase de l'évaluation environnementale, la consultation du public demeure en tête des priorités du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

L'engagement du gouvernement appuie deux projets recommandés par les collectivités :

- le Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope (deux sites proposés dans la municipalité de Port Hope);
- le Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Granby (un site proposé dans la municipalité de Clarington).

HISTORIQUE

La région de Port Hope compte environ un million de mètres cubes de DRFA et de terre contaminée résultant du raffinage du radium et de l'uranium qui a commencé dans les années 30. Ce traitement était réalisé par une société d'État fédérale, Eldorado nucléaire Limitée, et ses prédécesseurs du secteur privé. Parmi les déchets, mentionnons le radium 226, l'uranium et l'arsenic dans des proportions diverses. Ces déchets relèvent maintenant du gouvernement fédéral.

La majorité des déchets sont stockés dans l'Installation de gestion des déchets de Port Granby, dans la municipalité de Clarington, et dans l'Installation de gestion des déchets de Welcome, dans la municipalité de Port Hope. Les deux installations appartiennent à Cameco Corporation, qui en assure également l'administration, et sont réglementées par la CCSN. Le reste des déchets, principalement de la terre contaminée, est stocké au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine autorisé par la CCSN, et à plusieurs endroits non autorisés dans la municipalité de Port Hope.

Une fois l'approbation réglementaire obtenue, on pourra décontaminer les lieux et gérer ces déchets dans le cadre de l'Initiative d'une manière respectueuse de l'environnement.

MONTICULE EN SURFACE

L'Accord juridique conclu entre les municipalités et le gouvernement du Canada prévoit l'aménagement d'un emplacement à Clarington, dans l'Installation de gestion des déchets de Port Granby, et de deux à Port Hope, près de la promenade Highland et à l'Installation de gestion des déchets de Welcome. Le concept de ces installations varie selon l'opinion de la collectivité, l'état des lieux et la nature et le volume des déchets à y stocker. Une fois l'approbation réglementaire obtenue, on pourra décontaminer les lieux et gérer ces déchets dans le cadre de l'Initiative d'une manière respectueuse de l'environnement.

Les concepts des installations de gestion en surface prévoient des barrières entourant les déchets, principalement composés de terre contaminée. Chaque installation serait aménagée de façon à demeurer sûre pendant plus de 500 ans.

Les concepts englobent également les caractéristiques suivantes :

- les déchets seront isolés du sol et de l'eau souterraine sous-jacents ainsi que de la surface;
- l'installation sera sous surveillance pour s'assurer qu'elle fonctionne comme prévu et que l'on peut, au besoin, effectuer des réparations;
- il sera possible de récupérer les déchets.

Une fois que les installations seront construites, la surveillance se poursuivra et les résultats seront communiqués à la collectivité et aux organismes gouvernementaux.

PLANIFICATION EN VUE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Au cours des quatre prochaines années, les études de planification ainsi que les études techniques et environnementales, la participation du public et l'autorisation délivrée par la CCSN permettront de peaufiner les concepts de gestion des DRFA établis par la collectivité. Au terme des évaluations

environnementales, il faudra encore entre cinq et sept ans pour construire les installations, regrouper les déchets et décontaminer et remettre en état les lieux de stockage.

Les évaluations environnementales englobent plusieurs études techniques des conditions du milieu. Au nombre des études menées à bien ou entreprises en 2001-2002, mentionnons les suivantes :

- un levé aérien du rayonnement gamma d'environ 2 100 kilomètres effectué par des hélicoptères volant à basse altitude;
- un levé routier d'environ 320 kilomètres à l'aide de radiamètres installés sur camion pour étudier les principaux itinéraires de transport des déchets dans la région visée;

- une évaluation technique de l'étude conceptuelle de stabilisation du rivage pour l'Installation proposée de gestion à long terme des déchets de Port Granby;
- une étude des répercussions possibles du thorium 230, composant des déchets;
- une analyse de la qualité et de l'écoulement de l'eau souterraine actuelle à travers l'Installation de gestion des déchets de Port Granby;
- l'évaluation de quatre propriétés industrielles antérieures dans la municipalité de Port Hope;
- un examen détaillé des études, des règlements applicables, de la recherche scientifique et des commentaires antérieurs du public pour aider à définir les critères en vue de déterminer si les sites contaminés ont été bien nettoyés;

- une enquête téléphonique auprès de plus de 500 ménages et des discussions avec les intervenants et des groupes de discussion pour déterminer l'attitude des gens de la région à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope.

On a également sondé l'opinion publique au cours des séances d'information organisées en février et en mars 2002. Par ailleurs, des séances d'information ont été organisées par les autorités compétentes : Ressources naturelles Canada, la CCSN et Pêches et Océans Canada. Celles-ci ont donné à la population la possibilité d'obtenir de l'information, d'examiner la documentation et de poser des questions sur la portée proposée des documents d'évaluation environnementale pour chacun des projets de gestion des DRFA de Port Hope et de Port Granby. La population disposait de 45 jours (jusqu'au 11 avril 2002) pour faire ses observations sur le document. Le Bureau a assuré un soutien technique et en communication aux autorités compétentes.

CONCEPTS RECOMMANDÉS PAR
LA COLLECTIVITÉ POUR PORT HOPE,
PORT GRANBY ET WELCOME



PORT GRANBY



WELCOME



PORT HOPE

CALENDRIER PRÉVU POUR L'INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE

Calendrier prévu



DES RÉSIDANTS TENUS AU COURANT

L'automne dernier, le Bureau a distribué à 13 000 résidents des municipalités visées le premier bulletin de nouvelles locales de l'Initiative dans la région de Port Hope. Ce bulletin, qui sera publié périodiquement, informe la population du déroulement de l'Initiative et donne des informations générales sur les DRFA dans la région. Il comprend une section questions-réponses sur le projet et donne les coordonnées de personnes-ressources.

Le service d'Échange d'information sur les projets, qui constitue un volet important du programme de sensibilisation du Bureau, a été aménagé dans la rue principale de Port Hope afin de faire office de centre d'information à l'intention du public. Il étudie les commentaires du public et y répond par courriel, par la poste ou par téléphone. Le personnel de l'Échange a compilé une base de données des personnes-ressources et des commentaires qu'il met à jour continuellement. Les commentaires reçus seront examinés et pris en compte au cours du processus d'évaluation environnementale et, finalement, durant la construction.

PROGRAMME DE PROTECTION DE LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

L'Initiative a franchi une étape importante avec le lancement du Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PPVBI) en octobre 2001, soit six mois après la signature de l'*Accord juridique*. Le PPVBI vise à indemniser les propriétaires qui subissent des pertes financières lors de la vente de

leurs biens immobiliers, qui perdent des revenus de location ou qui ont des difficultés à renouveler une hypothèque par suite de l'Initiative.

Pour être aussi accessible au public que possible, le PPVBI a ouvert un bureau au 38, rue Walton, à Port Hope, où des employés expérimentés et bien informés, dont des agents d'indemnisation, sont prêts à aider les propriétaires de biens immobiliers. Au cours de l'année, le PPVBI a reçu un flux constant de demandes de renseignements de propriétaires sur le programme d'indemnisation. L'information émanant des propriétaires de biens immobiliers, ainsi que les décisions d'indemnisation, demeurent confidentielles.

Pour recevoir une indemnisation, tout requérant doit :

- être propriétaire d'un bien immobilier dans la zone visée par le PPVBI, qui comprend des parties des municipalités de Port Hope et de Clarington, soit une superficie totale d'environ 90 km²;
- prouver que la perte financière ou les difficultés à renouveler une hypothèque sont attribuables à l'Initiative et sont survenues entre le 5 octobre 2000 et la fin du PPVBI, soit deux ans après la réalisation des installations;
- présenter une demande d'indemnisation.

PPVBI

Indemnisation de trois types de pertes financières

- Perte sur la vente du bien immobilier : si un bien immobilier est vendu à un prix inférieur à sa juste valeur marchande en raison des activités se rattachant à l'Initiative.
- Perte de revenu de location : si le propriétaire d'un bien de location a été incapable de louer celui-ci à sa juste valeur marchande en raison de l'Initiative.
- Difficultés à renouveler l'hypothèque : si le propriétaire d'un bien immobilier éprouve des difficultés à renouveler une hypothèque à la juste valeur marchande du bien en raison de l'Initiative.

MEMBRE DU PERSONNEL DU BGDRA
ANALYSANT DES ÉCHANTILLONS DE TERRE



Port Hope : Programme provisoire de gestion des déchets

HISTORIQUE

À Port Hope, les déchets radioactifs de faible activité sont stockés dans quatre installations autorisées par la CCSN, dans neuf sites d'envergure non autorisés et à divers autres endroits, et font tous l'objet d'une inspection et d'une surveillance périodiques du Bureau.

Le Bureau continue également à surveiller les nouveaux travaux de construction à Port Hope pour empêcher que la terre contaminée ne soit dispersée. Dans le cadre du Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), administré conjointement par le Bureau et la municipalité de Port Hope, le Bureau analyse la terre aux chantiers

proposés et transfère la terre contaminée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine. Les projets d'envergure et les petits projets nécessitant des permis de construire sont automatiquement assujettis au PSTC. Les propriétaires de biens immobiliers qui enlèvent de la terre pour un projet ne nécessitant pas de permis de construire peuvent également demander à se prévaloir des services du PSTC, qui sont offerts gratuitement.



ACTIVITÉS EN 2001-2002

- Dans le cadre du PSTC, on a découvert du remblai contaminé à cinq endroits, ce qui a entraîné le déplacement de 370 m³ de terre et le stockage temporaire de cette terre sur le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (SST PRP).
- Le Bureau a terminé un deuxième emplacement de stockage en asphalte au SST PRP, qui vient s'ajouter à l'original, lequel avait déjà presque atteint sa pleine capacité. Le nouvel emplacement accroît la capacité de stockage, qui passe ainsi de 6 000 m³ à 12 000 m³. La nouvelle aire de stockage se trouve à l'est de l'aire actuelle, mais elle est orientée à 90° vers le nord, utilisant de manière optimale la topographie du lieu et réduisant la vue du monticule à partir du sud.
- Près de 500 lettres sur l'état radiologique ont été rédigées cette année. Ces lettres, demandées par les propriétaires qui désirent des informations sur leur bien immobilier, donnent généralement des informations sur les niveaux de rayonnement gamma et du radon. En avril 2001, on a achevé les travaux de remise en état d'une habitation à Port Hope où l'on avait relevé à plusieurs endroits que la contamination intérieure était supérieure aux critères établis par le groupe de travail fédéral-provincial de 1977.

En 2001-2002, le Bureau a pris des mesures pour mettre en œuvre l'Initiative des sites dans le Nord.



Itinéraire de transport dans le Nord

HISTORIQUE

De 1991 à 1993, le Bureau a procédé à l'examen de l'itinéraire de 2 200 kilomètres correspondant à la route empruntée pendant les années 30 à 60 pour le transport de minerai et de concentrés d'uranium et de radium entre les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta. Il a pu ainsi déterminer que près de 47 000 m³ de terre avaient été contaminés par l'uranium à plusieurs endroits.

Au cours de cet examen, le Bureau a pris certaines mesures là où les rayonnements présentaient des risques inacceptables à court terme. C'est ainsi qu'il a fait transporter de petites quantités de minerai et de concentrés d'uranium et, dans un cas particulier, près de 200 m³ de terre contaminée à un site de stockage temporaire de la région.

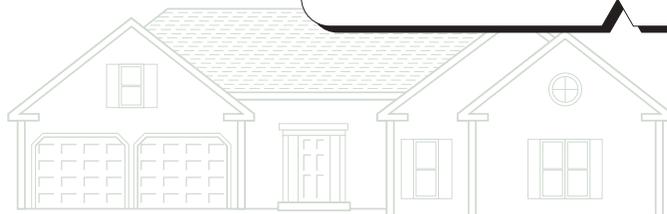
De 1993 à 1996, le Bureau a fait transporter près de 31 000 m³ de terre légèrement contaminée provenant de plusieurs terrains de Fort McMurray, en Alberta, à une cellule de confinement spécialement conçue aménagée à la décharge locale qu'il surveille régulièrement.

En 2001-2002, le Bureau a pris des mesures pour mettre en œuvre l'Initiative des sites dans le Nord. Ce projet vise à s'occuper des sites renfermant des déchets antérieurs recensés le long de l'itinéraire de transport dans le Nord (ITN). Divers endroits dans certaines collectivités des Territoires du Nord-Ouest le long de l'itinéraire où le Bureau a découvert des déchets radioactifs antérieurs, entre autres Fort Smith, Fort Fitzgerald, Tulita et Hay River, attendent d'être décontaminés.

ACTIVITÉS EN 2001-2002

- Le Bureau a mené à bien un programme sur le terrain de trois semaines en juillet, lequel prévoyait des visites à Fort Smith, à Fort Fitzgerald et à Tulita pour rencontrer les dirigeants des collectivités et faire progresser la décontamination des terres publiques et privées de ces collectivités. Des représentants du Bureau se sont également rendus à Hay River, à Yellowknife, à Inuvik et à Tuktoyaktuk afin d'examiner plus d'une soixantaine de barges utilisées par la Société des transports du Nord Limitée (STNL) le long de l'ITN entre la mine de Port Radium et Fort McMurray, en Alberta.
- Le personnel sur le terrain de Port Hope s'est rendu à Tulita et à Fort Smith pour enlever la terre des propriétés résidentielles privées qui avait été contaminée par l'uranium. Les travaux de remise en état à Tulita ont entraîné le transfert de 305 m³ (61 charges de camion) au monticule de stockage près de l'aéroport, et à Fort Smith, 126 m³ (18 charges de camion) ont été transférés au monticule.
- Le personnel du Bureau a continué de fournir un soutien technique au besoin. Il a travaillé avec le comité interministériel (Affaires indiennes et du Nord Canada, Ressources naturelles Canada et Santé Canada), qui examine les activités antérieures d'exploitation de l'uranium autour du Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest, et a fourni une aide à la table Canada-Deline, tribune où le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la bande des Dénés de Deline devaient déterminer comment donner suite aux préoccupations de la collectivité concernant l'impact de l'exploitation minière antérieure à Port Radium.

- Le personnel du Bureau a fourni des avis techniques et de l'équipement au consultant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (Earthtech) dans le cadre de l'étude d'évaluation environnementale d'un site près de Deline à Bear River Landing, laquelle était prévue au cours de la phase 3.
- Les conditions préalables à la décontamination de la propriété de CN Waterways à Fort McMurray, entre autres la planification, la conception, la consultation du public et l'évaluation environnementale, ont été réunies en juin. Le nettoyage est prévu pour 2002. Le plan de décontamination et de réception de la terre contaminée à la cellule de gestion actuelle de la décharge municipale a été établi. On mettra la dernière main aux dessins en vue de l'appel d'offres visant les travaux de construction, et on tiendra compte des commentaires découlant de l'examen de l'évaluation environnementale. Les séances d'information tenues en octobre 2001 et en février 2002 étaient axées sur le programme de remise en état prévu pour le site de CN Waterways et la diffusion d'information préliminaire sur la conception et la construction.



Scarborough

HISTORIQUE

En 1995, le Bureau a évacué 16 000 m³ de terre contaminée par le radium de plus de 60 propriétés résidentielles et commerciales de Scarborough, en Ontario. La contamination était imputable aux opérations de récupération de radium menées dans une ferme vers le milieu des années 40. Le Bureau a transféré 50 m³ de terre admissible à un permis vers l'installation de stockage du Bureau aux Laboratoires de Chalk River d'Énergie atomique du Canada limitée. Le reste de la terre légèrement contaminée a été transféré à un site de stockage situé dans un secteur industriel de l'avenue Passmore.

VUE AÉRIENNE DU MONTICULE DE L'AVENUE PASSMORE



ACTIVITÉS EN 2001-2002

Le Bureau a continué d'entretenir et de surveiller le site de stockage de l'avenue Passmore. La surveillance environnementale comprend la détection du radon et du rayonnement gamma ainsi que l'inspection des eaux souterraines et une inspection matérielle. Les résultats ne révèlent aucune incidence sur l'environnement entourant le site relativement aux paramètres mesurés. Les résultats du programme de surveillance environnementale sont affichés sur les lieux, et on peut consulter les rapports annuels de surveillance à l'annexe Malvern de la Bibliothèque publique de Toronto.

Autres sites de gestion de déchets antérieurs

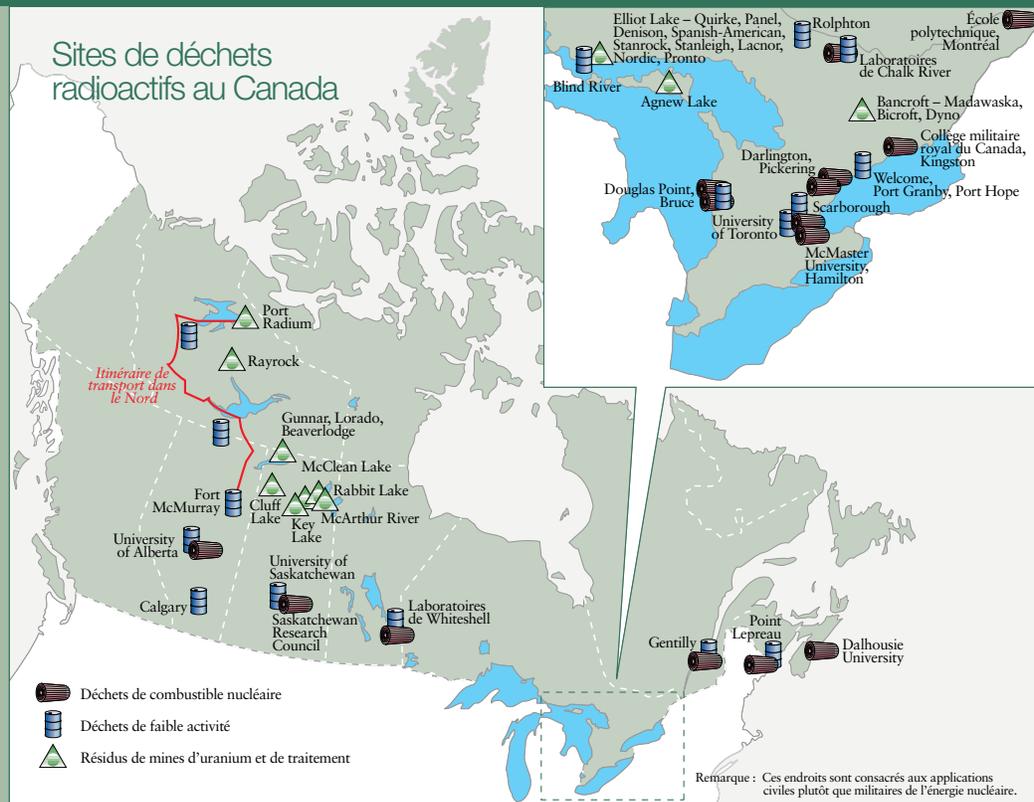
HISTORIQUE

De façon ponctuelle, le Bureau décontaminera les lieux où de petites quantités de déchets ont été produites par des entreprises ayant utilisé du radium à diverses fins. Des déchets, qui comprennent de petites quantités de terre et de matériaux de construction contaminés, ont été récupérés dans plusieurs provinces. Le Bureau reçoit les matières contaminées par le radium aux fins de stockage, si les ressources le permettent, en réponse aux demandes de la CCSN ou des propriétaires de ces déchets.

ACTIVITÉS EN 2001-2002

- Le Bureau a reçu des demandes de plusieurs entreprises d'entretien d'aéronefs et de collèges communautaires (de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick) enseignant la réparation et l'entretien d'aéronefs qui veulent se débarrasser des cadrans au radium. Des entrepreneurs expérimentés de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ont coordonné la préparation de la livraison (conditionnement adéquat et contrôle du stock) de ces cadrans au bâtiment de stockage du Bureau aux Laboratoires de Chalk River.
- Un programme de surveillance trimestrielle du radon a été établi à Elliot Lake pour confirmer que le radon et ses produits de désintégration ont des émissions inférieures aux normes établies par le groupe de travail fédéral-provincial sur la radioactivité.
- À la suite d'une inspection des deux entrepôts du Bureau aux Laboratoires de Chalk River, le Bureau a effectué des travaux de remise en état et élaboré un programme à long terme pour préserver l'intégrité des conteneurs dans le bâtiment de stockage.
- Le Bureau a transporté 5 m³ de matériaux de construction contaminés par le radium d'une maison à Mono Mills, en Ontario, au bâtiment de stockage des Laboratoires de Chalk River.

Programme des déchets courants



Au nombre des producteurs de «déchets courants», on retrouve les compagnies d'électricité, les organismes de recherche nucléaire, les fabricants de combustible nucléaire ainsi que les producteurs et les utilisateurs de radio-isotopes à des fins médicales et autres. Ils sont responsables des quelque 4 000 m³ de déchets qu'ils produisent chaque année. On compte environ 600 000 m³ de ces déchets au Canada.

Le Bureau aide Ressources naturelles Canada à élaborer des politiques et des stratégies visant la gestion à long terme de ces déchets. Le Bureau a également aidé RNCAN à tenir ses engagements envers les organismes internationaux tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

ACTIVITÉS EN 2001-2002

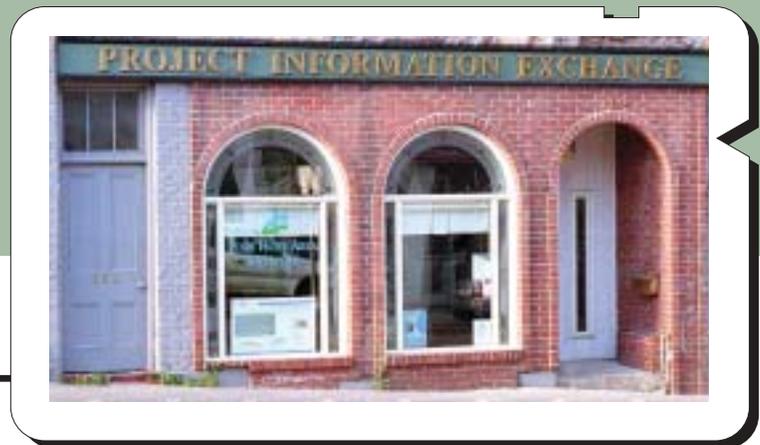
Ressources naturelles Canada a désigné le Bureau comme centre de liaison officiel (coordinateur national pour le Canada) pour appuyer le programme de l'AIEA en vue d'établir une base de données sur la gestion des déchets à accès Internet. La base de données est conçue de façon à fournir l'information requise par la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et nécessaire pour établir l'indicateur du développement durable pour la gestion des déchets radioactifs des Nations Unies. Le Bureau recueillera des données auprès des compagnies d'électricité exploitant un réacteur nucléaire, d'Énergie atomique du Canada limitée, des entreprises de production d'uranium et d'autres producteurs de déchets. Des consultations ont eu lieu avec des intervenants importants, et une analyse des répercussions pour le Canada a été amorcée.

Programme d'information

Le Bureau fournit de l'information sur les déchets de faible activité au Canada. Les membres du personnel du Bureau national situé à Ottawa et du bureau à Port Hope, en Ontario, répondent aux demandes de renseignements reçues par téléphone, par courrier électronique, par la poste ou en personne.

Le Bureau a répondu à environ 600 demandes de renseignements provenant de toutes les régions du Canada, et à quelques demandes étrangères reçues par l'intermédiaire du site web.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site web du Bureau à l'adresse www.llrwmo.org



ÉCHANGE D'INFORMATION SUR LES PROJETS
110, RUE WALTON, À PORT HOPE, EN ONTARIO

Direction

Robert L. Zelmer

Directeur

G. Glenn Case

Directeur, Ingénierie et opérations

Paul J. Conlon

Directeur, Environnement, santé et sécurité

Bernard Gerestein

Directeur, Communications et relations communautaires

Rose Mary T. Rozak

Directrice, Contrats et support de projets

Rétrospective financière

Conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), Ressources naturelles Canada vire des fonds à EACL pour le fonctionnement du Bureau. Le Plan d'activités annuel que le Bureau soumet à l'approbation de RNCAN avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Ce plan précise comment donner suite aux priorités de RNCAN sans dépasser les fonds disponibles. Le personnel du Bureau et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de RNCAN procèdent à des examens trimestriels conjoints des progrès et modifient par la suite les priorités en cours d'exercice.

La comptabilité et le système de contrôle financier du Bureau sont conformes aux politiques et méthodes de contrôle financier d'EACL. Celles-ci garantissent l'obtention en temps utile de données financières fiables et précises. Les états financiers inclus dans le présent rapport annuel donnent les coûts d'exploitation du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité jusqu'au 31 mars 2002.

Le tableau 1 montre comment les fonds obtenus de RNCAN ont été dépensés dans les secteurs visés par le mandat du Bureau en 2001-2002. Le tableau 2 présente cette information pour l'exercice 2000-2001.

**TABLEAU 1.
DÉPENSES
FINANCÉES
PAR RNCAN
EN 2001-2002**

PROGRAMMES	TOTAL DES DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS)
INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE	
Région de Port Hope – Projet de stockage à long terme	3 414
Région de Port Hope – Programme de protection de la valeur des biens immobiliers	361
Gestion provisoire des déchets de Port Hope	546
Total partiel : Initiative dans la région de Port Hope	4 321
INITIATIVE DES SITES DANS LE NORD	
Fort McMurray	473
Itinéraire de transport dans le Nord	117
Total partiel : Initiative des sites dans le Nord	590
INITIATIVE VISANT LES AUTRES DÉCHETS ANTÉRIEURS	
Scarborough (Malvern)	21
Déchets antérieurs à d'autres endroits	78
Total partiel : Initiative visant les autres déchets antérieurs	99
AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE MANDAT	
Programme des déchets courants	21
Programme d'information	33
<i>Crédits de fin d'exercice</i>	
Crédit sur les écarts de la paie	(17)
Surrey – Écriture de contrepassation des factures	(26)
Total partiel : Autres activités prévues dans le mandat	11
*Moins le recouvrement des coûts de Scarborough (Malvern) en Ontario	(21)
TOTAL DES DÉPENSES FINANCÉES PAR RNCAN	5 000

*Le gouvernement de l'Ontario a fourni des fonds supplémentaires pour ce projet.

**TABLEAU 2.
DÉPENSES EN
2000-2001**

PROGRAMMES	TOTAL DES DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS)
FINANCÉS PAR RNCAN	
Programme des déchets antérieurs	
• Surrey	101
• Port Hope	267
• Gestion à long terme dans la région de Port Hope	499
• Scarborough	–
• Itinéraire de transport dans le Nord	199
• Autres sites, généralités	239
Programme des déchets courants	76
Programme d'information	135
Gestion, administration et services de soutien	383
Total partiel : Financement provenant de RNCan	1 899
FINANCEMENT NE PROVENANT PAS DE RNCAN	
Scarborough – Financement du gouvernement de l'Ontario	30
Autre financement	40
Total partiel : Financement ne provenant pas de RNCan	70
FINANCEMENT TOTAL	1 969

Remarque : Par suite du lancement de l'Initiative dans la région de Port Hope, le Bureau a restructuré la présentation de son information financière. Par conséquent, les chiffres des dépenses de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables d'une ligne à l'autre à ceux de l'exercice écoulé.